

Discours prononcé le 1^{er} février 2019 à l'occasion de l'entrée en formation de la 199^e promotion de surveillants pénitentiaires

Mesdames et messieurs les membres de la communauté pédagogique de l'ENAP,
Mesdames et Messieurs de la délégation Marocaine comprenant M. le directeur du centre national des cadres de l'administration pénitentiaire marocaine et M. Georges VIN, chef de projet

Mesdames et Messieurs les élèves surveillants de la 199^e promotion et Mesdames et Messieurs de la 15^e promotion de techniciens,

Bonjour à toutes et à tous,

En qualité de directeur adjoint de cette école, et au nom de tous les personnels, je vous souhaite la bienvenue à Agen et à l'école nationale d'administration pénitentiaire.

Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre réussite au concours de surveillant pénitentiaire.

Votre arrivée et votre accueil témoigne de l'effort sans précédent de recrutement et de renouvellement d'une génération de personnels. C'est la prison de demain qui se dessine aujourd'hui. « L'accroissement des moyens, avec le lancement d'un programme immobilier de 15 000 places pour 1,7 milliards d'euros, ainsi que la création de 1100 emplois d'ici 2022 exclusivement destinés à combler les postes vacants en détention, constitue un effort sans précédent pour améliorer les conditions de travail des personnels pénitentiaires ».

Cette formation professionnelle démarrée depuis lundi marque pour vous le début d'une première ou d'une nouvelle carrière.

Donnez-vous les moyens de réussir votre formation, et de construire une belle carrière. L'administration est engagée fermement dans une démarche de valorisation des métiers pénitentiaires en repositionnant le surveillant dans un rôle d'acteur dans la vie de la détention, par exemple la doctrine des équipes de sécurité pénitentiaire est finalisée et elles pourront agir aux abords des établissements pour lutter contre les projections .

La mixité de vos profils apporte une vraie richesse à votre formation. J'attends de chacun d'entre vous

un engagement individuel et le développement d'esprit d'équipe qui seront précieux lorsque vous rejoindrez vos affectations.

Vous rencontrerez aussi sur notre site vos futurs collègues des autres corps de l'administration pénitentiaire, les élèves directeurs et élèves conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation mais aussi les auditeurs de la classe préparatoire intégrée. Vous croiserez également des personnels d'encadrement et de commandement, des personnels techniques et administratifs.

L'école d'administration pénitentiaire vous donne l'opportunité de vous rencontrer, de partager, de mesurer l'importance du travail collectif dans les missions qui vous réuniront autour de la prise en charge des personnes détenues.

La formation que vous entamez vient d'être fortement retravaillée pour renforcer:

- l'adhésion aux valeurs de service public et au code de déontologie du service public Pénitentiaire, ainsi que
- l'acquisition d'un positionnement professionnel adapté dans l'exercice de vos missions, et l'apprentissage d'une relation d'autorité positive avec les personnes détenues. Vous aurez un rôle éducatif fort, dans lequel l'exemple que vous donnerez sera essentiel.

Cette formation est ambitieuse. Elle doit vous préparer à un métier complexe, éprouvant parfois, mais qui vous apportera de vraies satisfactions et la fierté de participer activement à une mission de sécurité publique.

En quelques mois, vous devrez vous approprier un vocabulaire, un cadre réglementaire, des procédures et des techniques professionnelles.

Pourtant, ces premiers jours de formation sont sans doute les plus importants puisqu'il vous faudra connaître et adhérer aux valeurs du service public pénitentiaire.

A cet effet, nous allons vous distribuer un code de déontologie qui dictera votre façon de servir.

Des représentants du comité de direction, de la formation et du comité éthique et pédagogique vont vous remettre le code de déontologie : ce geste symbolise votre accueil mais aussi votre engagement dans l'administration pénitentiaire.

L'article 7 du code de déontologie annonce notamment que « *Le personnel de l'administration pénitentiaire est loyal envers les institutions républicaines. Il est intègre, impartial et probe. Il ne se départit de sa dignité en aucune circonstance* ».

Nous attendons en effet de vous un comportement irréprochable pendant et en dehors de vos heures de travail. Votre positionnement professionnel fait l'objet d'une évaluation qui impactera la validation de votre formation et votre rang de classement.

Nous vous demandons d'être fiers mais aussi d'être dignes de l'uniforme qui vous identifie en qualité de surveillant pénitentiaire. Cet uniforme vous donne des droits, il emporte aussi des devoirs et des obligations. Il exigera de votre part le respect des personnes, l'application des textes avec le discernement qui s'impose dans toute relation humaine.

Vous avez compris que votre école et votre formation, sont fondées sur des valeurs fortes qui participent au « bien vivre ensemble » et à l'installation de bonnes conditions d'apprentissage, notamment en se saluant les uns et les autres sur le site de l'école, en se disant bonjour, et en excluant toute forme de discrimination.

Vous serez accompagnés, durant cette formation, par une large et dynamique communauté pédagogique qui, à l'Enap comme sur les lieux de stage, se mobilise pour vous permettre de développer les compétences attendues d'un sortant d'école.

Néanmoins, la qualité de votre formation dépendra d'abord de votre engagement, de votre exemplarité et de votre sens des responsabilités.

Avec vous, nous construirons la prison de demain.

Soyez fiers, redressez-vous, restez droits.